



Enfant en danger sur la route

Par **franckdu10**, le **06/04/2011** à **20:00**

Bonjour, merci à vous d'apporter votre soutien à des gens comme moi qui n'y connaissent pas grand chose en droit. j'expose mon problème: mon petit garçon de 5 ans et demi, monte dans l'auto d'une personne qui roule sous cannabis, connu pour sa dépendance à cette drogue, qui est un jour tomber dans le canal du pays avec son auto, mais mon ex copine ne veut rien entendre, je lui ai interdit de monter le petit avec ce gars, elle continue à le faire, elle ne fréquente que des gens comme ça depuis notre séparation. mes questions: n'est-ce qu'il y a moyen légal d'empêcher mon petit de monter avec eux? n'est-ce que si je fais faire un test de cheveux au petit (il doit y avoir des particules dans cette auto de chite), d'une ce sera valable auprès du procureur?, de deux est-ce que je peux lui faire perdre sa garde (on est à l'amiable) car je la soupçonne de fumer aussi? merci de votre réponse, je ne vis plus chaque fois que je sais que mon petit est en auto avec ces gens, j'en pleure souvent, peur de l'accident, peur qu'il lui arrive quelque chose. un père en détresse. franck